Certificat de Conformité CE

Le soussigné Eduard Saris – Chef d'entreprise certifie par la présente que le véhicle:

0.1.	Marque:	EDUARD
0.2.	Type:	4
	Variante:	3518-4-POB40-350-
	Version:	63/350
0.2.1.	Nom commercial:	P4
0.4.	Catégorie de véhicule:	O2
0.5.	Nom et adresse du constructeur:	Eduards Trailer Factory BV Antoine César Becquerelstraat 11 3920 Lommel, Belgique
0.6.	Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires:	Au droite sur la traverse avant, riveté
	Emplacement du numéro d'identification du véhicule:	Au droite sur la traverse avant
0.9.	Nom et adresse du mandataire du constructeur:	

0.10.	Numéro d'identification du véhicule:	YC3EDUARD21135703
0.11.	Année de construction du véhicule:	20-05-2021

Est conforme à tous égards au type décrit dans la réception **e4*2007/46*0296*10** , délivrée le **2020-05-11** et peut être immatriculé à titre permanent dans les États membres dans lesquels la conduite est à droite et à gauche et qui utilisent les unités métriques et britanniques pour l'indicateur de vitesse.

Eduards Trailer Factory BV
Antoine César Becquerelstraat 11
3920 Lommel, Belgique

20-05-2021

Edward Saris

Caractéristiques techniques

Constitution générale du véhicule

1.	Nombre d'essieux: 2 et de roues: 4	

Dimensions principales

4.	Empattement:	3613 mm
4.1.	Écartement des essieux:	0-1: 2763 mm 1-2: 850 mm 2-3: n.a. 3-4: n.a.
5.	Longeur:	5036 mm
6.	Largeur:	1860 mm
7.	Hauteur:	1030 mm
10.	Distance entre le centre du dispositif d'attelage et l'extrémité arrière du véhicule:	5006 mm
11.	Longeur de la zone de chargement:	3500 mm
12.	Porte-à-faux arrière:	1393 mm

Masses

13.	Masse du véhicule en état de marche:	683 kg
13.1	Répartition de cette masse entre les essieux:	1: 328 kg 2: 318 kg 3: n.a.
13.2.	Masse réelle du véhicule:	683 kg
16.	Masses maximales techniquement admissibles:	
16.1.	Masse en charge maximale techniquement admissible:	3500 kg
16.2.	Masse techniquement admissible sur chaque essieu:	1: 1750 kg 2: 1750 kg 3: n.a.
16.3.	Masse techniquement admissible sur chaque groupe d'essieux:	3500 kg
17.	Masses max. admissibles prévues l'enregistrement nat./internat. circ.:	96/53/EG
17.1.	Masse en charge maximale admissible prévue:	n.a.
17.2.	Masse en charge maximale admissible prévue sur chaque ess:	n.a.
17.3.	Masse en charge maximale admissible prévue sur chaque groupe d'essieux:	n.a.
19.	Masse statique maximale techniquement admissible sur le point d'attelage:	150 kg

Vitesse maximale

29.	Vitesse maximale:	140 km/h

Essieux et suspension

30.2.	Voie de tous les autres essieux:	1540 mm
31.	Emplacement de ou des essieux relevables:	n.a.
32.	Emplacement de ou des essieux délestables:	n.a.
34.	Essieu(x) équipé(s) d'une suspension pneumatique ou équivalente:	non
35.	Combination pneumatiques/roues:	195/50R13 - 104N - 6Jx13 - ET30

Dispositifs de freinage

36.	Connexions pour le freinage de la remorque:	mécaniques

Carrosserie

38.	Code de la carrosserie:	DC02